



Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens



Photos :

Chapiteau Berbère - Le Bochet



Edito

Barbara Busigny, Municipale

Quiconque a déjà œuvré au sein d'une société locale ou d'une association à but non-lucratif ou de service a été confronté à la difficulté de recruter des nouveaux membres dans ses comités. Il semblerait que de nos jours, les gens de l'ombre qui se démènent gratuitement soient une denrée rare. Il m'est arrivé, au cours de la vie associative de mes enfants, d'entendre des parents proposer des compensations pécuniaires plutôt que de devoir donner de leur temps au club de basket ou à la société de gym. J'ai constaté aussi que dans tel section d'un Club alpin ou d'un ski-club, le consumérisme l'emporte sur l'altruisme et l'idée du bien commun. On désire profiter de l'expérience des chefs de course bénévoles, du trajet en voiture de celui qui en possède une, des infrastructures d'un club de sport... sans avoir rien à déboursier que sa propre cotisation. Au fil des discussions et de la lecture de la presse, je réalise que la tendance à s'investir toujours moins dans la vie locale est la même partout en Suisse.

Il est vrai que s'engager au sein d'une société est un sacré investissement, souvent très chronophage, sans beaucoup de reconnaissance. La balance entre les bénéfices moraux et les inconvénients penche sérieusement du côté des seconds. Les forces vives se tarissent au sein des sociétés sportives ou culturelles. Cela semble être une issue inévitable...

Et pourtant non ! Au fil des rencontres, et à la lecture de cette édition du Rondze-bouli, je constate combien les Daillennaises et les Daillennais en ont dans le coffre ! L'agenda bien chargé de ce mois et des prochains en est la preuve, entre autres. Les gens de chez nous ont des idées et de l'énergie, et j'aimerais, par ces quelques lignes, saluer au nom de la Municipalité toutes les petites mains discrètes qui s'engagent sans compter pour que notre village continue à être attractif et vivant.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Infos utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

GREFFE

021 862 91 20 · administration@daillens.ch

CONTRÔLE HABITANTS

021 862 91 21 · controle.habitants@daillens.ch

BOURSE

021 862 91 12 · bourse@daillens.ch

HORAIRES

Lundi de 16h à 19h
Mardi de 7h à 10h
Jeudi de 9h à 13h

**Fermeture
estivale**

Administration communale :

du 24 juillet au 4 août 2023

Auberge La Balance :

du 17 juillet au 8 août 2023

Conseil communal du 24 avril 2023

La dernière séance du Conseil communal a eu lieu le 24 avril dernier, à la salle Jean Villard-Gilles.

Lors de celle-ci, les Conseillères et Conseillers ont été amené-e-s à se prononcer sur deux préavis présentés par la Municipalité :

- Un crédit de 93'700 francs pour l'achat de deux véhicules électriques pour la voirie : les véhicules actuels arrivant en fin de vie après de nombreuses années de bons et loyaux services (la Dacia pick-up a été immatriculée en 2009, et le tracteur en...1999) la Municipalité a proposé de faire l'acquisition d'une Renault Kangoo équipée pour divers travaux extérieurs, ainsi que d'un Goupil lui aussi équipé et pouvant servir notamment pour l'arrosage des espaces verts, le vidage des poubelles, le nettoyage des espaces publics, etc.

Le choix de véhicules électriques repose sur des aspects environnementaux et d'exemplarité, mais aussi économiques, puisqu'ils pourront être rechargés via notre installation solaire à la grande salle.



Goupil

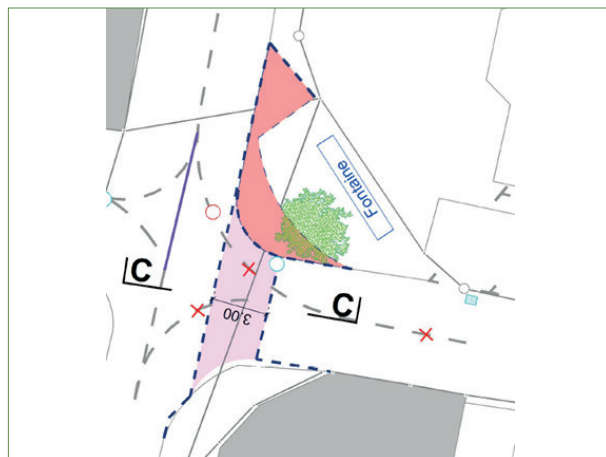


Renault Kangoo

Au moment du vote, le Conseil a accepté le préavis à l'unanimité.

- Un crédit de 119'000 francs pour des travaux routiers au chemin du Pontet : il s'agit de la première étape des travaux visant à sécuriser le trafic en traversée de localité. Le projet prévoit la fermeture de la rue du Pontet et la création de deux voies sans issue, permettant toujours de circuler autour de la grande salle, ainsi que bien entendu à tous les riverains d'entrer et sortir de leur propriété avec leur véhicule. Cette mesure vise à supprimer le trafic de transit important, notamment de camionnettes de livraison dans cette rue, et ainsi d'améliorer la qualité de vie des riverains. Le passage des piétons et des cyclistes restera garanti.

Cette proposition a suscité de vifs débats, et a été finalement acceptée par les Conseillères et Conseillers à la majorité, après un vote à bulletins secrets qui a vu des oppositions et quelques abstentions.



Création de la continuité piétonne au chemin du Pontet côté route d'Eclépens-chemin du Pontet



Création de la fermeture du chemin du Pontet avec maintien de la circulation piétonne et vélos

Conseil communal 24 avril 2023 (suite)

Félicitations à Mme Fabienne Forlani, élue Présidente du Conseil communal lors de la séance du 24 avril, en remplacement de M. Juan-Carlos Hernandez, élu Municipal à la fin de l'année dernière. Nos remerciements vont à Mme Caroline Villard Le Bocey qui a assuré avec sérieux et brio l'intérim de la présidence ces derniers mois.

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au 26 juin 2023. Pour rappel, les séances sont publiques, et toute personne qui le souhaite peut donc y assister.

Fabienne Forlani

Née en 1960 à Lausanne, j'y ai fait mes études et y ai entamé ma carrière professionnelle auprès de la Société Fiduciaire Suisse, en tant que jeune diplômée de l'Ecole supérieure de commerce.

C'est en 1986 que je me suis installée à Daillens où mes trois enfants ont vu le jour. A plusieurs reprises, j'ai eu l'opportunité de travailler à temps partiel pour l'Administration communale, ainsi que pour celle de Penthaz, me familiarisant ainsi avec la gestion des affaires publiques.

Depuis quand t'engages-tu pour la commune de Daillens et de quelle manière ?

Membre du Conseil général dès le début des années 90, puis du Conseil communal, j'y ai siégé dans diverses commissions et occupé le poste de secrétaire de ce dernier durant 15 ans, jusqu'en 2016.

En quoi consiste la fonction de Présidente du Conseil communal ?

En qualité de Présidente nouvellement élue, j'aurai l'honneur d'en organiser les séances et les débats, ainsi que de garantir le bon déroulement des votations et élections. Je me réjouis de collaborer avec les nombreuses personnes sympathiques, compétentes et motivées que compte notre beau village

Pourquoi as-tu souhaité occuper cette fonction ?

De nombreuses personnes m'ont incitée à accepter de me présenter à la présidence du conseil. Après mûre réflexion, j'ai accepté. Ayant été élue je vais faire le maximum pour tenir ce rôle au mieux et pour mériter leur confiance.



Taxe déchets pour étudiants

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée à l'Administration

communale avant le 30 septembre 2022. Merci de respecter ce délai, sans quoi la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis impérativement chaque année avant la facturation de cette taxe.

Administration communale

L'Administration communale est au complet ! Bienvenue à Mme Mélika Richard qui est notre nouvelle Secrétaire municipale adjointe depuis le 1er avril dernier.



Infrastructures sportives

Les nouvelles infrastructures sportives du village, dont le chantier vient de débuter, seront réalisées exclusivement en bois suisse, dont une partie vient... de nos forêts communales ! Des mélèzes ont ainsi été abattus l'hiver passé dans des parcelles propriété de la Commune, et ont débuté un chemin qui va les transformer en bardage extérieur du futur bâtiment, pour une superficie totale de 500 m². Première étape : le débitage du bois, dans une scierie de Corbeyrier. Une délégation municipale s'est rendue sur place fin avril afin d'assister à ces travaux, en compagnie de notre garde forestier, M. Harry Kleiner.

Pour rappel, le projet prévoit la construction de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle buvette pour le terrain de football, ainsi que de locaux pour le club de pétanque et d'une zone de loisirs ouverte à la population. Inauguration prévue à l'été 2024.



De nouvelles infrastructures scolaires pour notre région !

La commune de Daillens fait partie, avec les communes de Penthaz, Penthalez, Lussery-Villars, Mex et Vuflens, de l'Association scolaire primaire « ASIVenoge », qui gère la scolarisation des enfants allant de la 1ère à la 8ème Harmos.

Cette association a tout dernièrement fait valider par son Conseil intercommunal (auquel participent deux représentants du Conseil communal de Daillens et deux représentants de notre Municipalité) un important crédit de construction, visant à construire à Penthalez, sur le site du collège du Cheminet, de nouvelles infrastructures. Il s'agit d'un projet important également pour notre village, puisque nous allons cofinancer les travaux avec les autres communes membres et que de nombreux enfants daillennais profiteront de ces nouvelles installations.

Le projet prévoit :

- La construction d'un nouveau bâtiment scolaire avec huit classes, à l'Ouest du bâtiment existant du Cheminet. Un nouveau préau y sera également réalisé en sus de celui existant à l'Est qui sera réaménagé avec des couverts.

- La création d'un bâtiment administratif comprenant le secrétariat, l'UAPE, la bibliothèque et l'infirmerie scolaire.
- Une nouvelle salle de gymnastique VD3 à proximité des bâtiments scolaires existants et futurs. Elle sera semi-enterrée afin de limiter l'impact sur le site et sera en relation directe avec celle existante du Verger, ainsi qu'avec la salle de spectacle, permettant de cette façon des manifestations et des activités communes.
- Un restaurant scolaire équipé d'une cuisine de régénération prévu à côté de la nouvelle salle de gymnastique.
- L'assainissement énergétique du bâtiment scolaire actuel du Cheminet, et le remplacement du chauffage par des énergies renouvelables.

Le chantier vient de débuter, pour une inauguration prévue à la rentrée scolaire 2025 pour ce qui est des classes, et 2026 pour la nouvelle salle de gym.



Taille des haies

Voici un rappel des bases légales en matière d'entretien des haies, tout comme des bonnes pratiques en matière environnementale :

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter les prescriptions de plusieurs lois et règlements cantonaux et communaux.



Selon le Règlement d'application sur les routes (RLRou, 725.01.1) et le Code rural et foncier (211.41) la hauteur des surfaces ligneuses ne doit pas excéder :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres lorsque les surfaces sont situées à moins de 3 mètres de la chaussée ;
- 9 mètres lorsque les surfaces sont distantes de la chaussée de 3 à 6 mètres ;
- Au-delà de 6 mètres de la chaussée, la hauteur n'est plus réglementée à condition de respecter le droit privé.

Les entretiens doivent par ailleurs être réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, lorsque les arbustes indigènes à feuilles caduques sont sans feuille. Un avis d'émondage a été publié dernièrement dans la presse locale invitant les propriétaires fonciers et fermiers à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai au 31 juillet 2023, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité. Cet avis est donc un rappel pour les travaux n'ayant pas été réalisés dans les périodes optimales.

La Municipalité vous invite à réaliser un entretien régulier – possiblement pendant les mois hivernaux - permettant ainsi de maintenir la diversité et la structure de la haie tout en tenant compte des contraintes de gabarit et de privilégier la période hivernale permettant la sauvegarde de nombreuses espèces animales.

Déchetterie, déchets et ordures ménagères

Statistique déchets

Nous constatons une stabilité au cours des années.

Toutefois, comme en 2021, avec 4.7 kg/hab, nous nous situons largement au-dessous des moyennes cantonales, 87.4 kg/hab, et des 92.3 kg/hab du périmètre de notre région concernant la collecte des biodéchets.

L'organisation de notre déchetterie ne prévoit pas l'évacuation des gazons et des branches. Ces derniers sont soit réduits sur place par tassement naturel ou, pour les branches, broyées et amenées en matière organique dans les champs de culture.

Fraude au sac

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. Le taux de fraude de notre Commune a été contrôlée en 2016 et 2020. Les deux fois, Daillens a présenté un taux de fraude de 1.3%, soit régulier et en dessous du taux de fraude maximal de 3% autorisé par la convention. Nous pouvons féliciter nos collaborateurs et les citoyens pour le travail accompli. Pour information, la surveillance a lieu tous les 4 ans. Un quart des communes membres de la TAS doit être contrôlé chaque année. La prochaine sera donc en 2024.

Quelques chiffres

(sur 100 kg de déchets récoltés à Daillens)

41 %

Ordures ménagères

3 %

Déchets encombrants

2 %

Biodéchets

9 %

Bois usagé

18 %

Papier - carton

1 %

Métaux

14 %

Verre

1 %

PET

5 %

Autres séparés

6 %

Déchets inertes

Fibre optique à Daillens

Dès 2024, Daillens va bénéficier de l'Internet ultrarapide

Swisscom a informé la commune de Daillens de l'extension prévue du réseau fibre optique. Les premiers travaux devraient commencer au printemps 2024 et, dès la fin 2024, les premiers habitants seront raccordés à l'Internet ultrarapide.

Les travaux préliminaires débutent dès maintenant

Avant la pose des câbles à fibre optique au printemps 2024, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre les largeurs de bande supérieures. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructure supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devaient être réalisés en même temps.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants peuvent saisir leur adresse pour vérifier les produits et prestations disponibles à leur domicile. Ils peuvent également choisir de recevoir une notification automatique concernant leur domicile. Swisscom tient ainsi les personnes intéressées au courant dès que de nouvelles informations sur l'extension sont disponibles. Pour de plus amples informations sur le réseau Swisscom : www.swisscom.ch/constructionreseau.

Libre choix de l'opérateur

Swisscom est aux commandes pour ce qui est du déploiement des technologies de fibre optique à Daillens, mais la population peut ensuite choisir librement parmi différents opérateurs. Wingo, M-Budget ou Sunrise, notamment, proposent des produits sur le réseau Swisscom.

Auberge communale La Balance

Julien aux fourneaux, Joanne en salle, un couple passionné et fort de leurs expériences dans la restauration. Julien installé depuis 2012 à l'auberge, Joanne le rejoint pour poursuivre ensemble la merveilleuse histoire de La Balance. Ils s'étaient promis qu'un jour, ouvrir une affaire en couple devait être indiscutable pour partager avec vous leur savoir-faire pour la gastronomie. Vingt ans de vie commune plus tard, dont un mariage et deux magnifiques filles, voilà qui est fait.

Ils vous proposent une cuisine traditionnelle mais originale, principalement française et une cuisine du monde, évoluant au fil des saisons. Les mets sont préparés sur place à partir de produits frais. L'objectif étant de mettre en lumière les valeurs suivantes : traçabilité, authenticité et transparence.

Et parce que les vins suisses le valent bien et qu'ils n'ont rien à envier à leurs voisins, vous trouverez à l'Auberge une large sélection de vins de la région. Tous les crus du pays ont été choisis avec soin, directement auprès des vigneron. Des vins européens de qualité viennent compléter ce choix.

Joanne et Julien, ainsi que toute l'équipe de La Balance, se réjouissent de vous accueillir et de partager avec vous leur passion de la table.

Plats du jour et suggestions estivales, ainsi que des spécialités du moment, disponibles sur place et à l'emporter.

Le mercredi soir : soirée Moules-Frites

Le samedi midi : menu Perches

Votre entreprise a son siège à Daillens et vous souhaitez la faire connaître : n'hésitez pas à nous transmettre une brève présentation, votre logo et éventuellement des illustrations.



BON



Pour vous remercier de votre fidélité, chers amis Daillennais, nous vous offrons un verre de bienvenue, lors de votre prochain repas à La Balance (sur présentation de ce bon)

Une action en faveur de l'hirondelle de fenêtre



Chaque année, à son retour d'Afrique, l'hirondelle de fenêtre retrouve un pays de plus en plus bétonné. Elle souffre clairement du manque de sites de nidification et du manque de nourriture. On estimait encore la population d'hirondelles de fenêtre de notre pays à un effectif compris entre 100'000 et 200'000 couples dans les années 1990. Depuis lors, ce nombre s'est réduit d'au moins un tiers.

C'est cela qui a poussé la Municipalité à collaborer avec l'association BirdLife Suisse pour poser des nichoirs dans notre village. Concrètement nous avons recherché les sites existants et étudié les propositions suite à notre séance d'information. Cette démarche nous a permis de fixer 40 nichoirs au sein du village mi-avril, tant sur des bâtiments publics que chez des privés.

Un tout grand merci à tous les propriétaires de bâtiments qui ont porté de l'intérêt à notre action et qui ont participé à la pose des nids artificiels fixés sous leur avant-toits, ainsi qu'à

l'entreprise Duvoisin & Groux SA pour son soutien avec la mise à disposition gratuite d'une nacelle et de son personnel.

Informations pour les propriétaires de bâtiments

Les hirondelles de fenêtre dépendent des sites de nidification sur les bâtiments. Les constructions modernes rendent souvent impossible la construction de nids naturels, car les murs sont trop lisses et les nids ne tiennent pas. La pose de nids artificiels avec l'installation de planchettes à fientes qui aident à protéger la façade des salissures contribue à favoriser ou augmenter l'offre existante ou nouvelle de nidification.

Pour rappel, il est strictement interdit d'enlever les nids pendant la reproduction. Lorsque la destruction de nids ne peut pas être évitée (p. ex. en cas de rénovation), elle ne doit avoir lieu qu'en-dehors de la période de reproduction et il faut veiller à remplacer les nids détruits pour la saison de reproduction suivante. Les nids artificiels ne sont pas chers et un remplacement est donc acceptable dans la plupart des cas.

Pour en savoir plus : <https://www.birdlife.ch/fr/content/hirondelle-de-fenetre>

Moustique tigre

Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes dont l'arrivée et l'installation sont favorisées par le changement climatique. L'apparition de cet insecte gênant et transmetteur de maladies représente à terme un risque sanitaire. Il est déjà présent dans plusieurs pays et cantons. Les températures estivales sont favorables à son installation et à sa prolifération.

Toutes les informations sur www.vd.ch/moustique-tigre



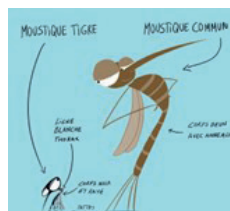
S'agissant d'un insecte extrêmement désagréable, capable de piquer en nuées, de manière répétée et en plein jour, mais aussi vecteur potentiel de maladies tropicales telles que la dengue, la maladie à virus zika et le chikungunya, son installation doit être freinée.

Supprimons ses lieux de ponte



Le moustique tigre aime les petites collections d'eau, d'env. 1 cm de profondeur. Attention aux coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs et gouttières. Supprimez ces espaces, videz-les régulièrement et, mettez du sable dans les grandes coupelles.

Repérons-le



C'est un petit moustique, à rayures blanches et noires sur les pattes et une ligne blanche qui traverse le thorax et la tête.

Son vol est lent et silencieux mais il est agressif et peut piquer plusieurs fois la même personne. Indice : il pique de jour !

Signalons-le



Vous pensez en avoir vu un ? Prenez-le en photo et signalez-le sur www.moustiques-suisse.ch. En cas de capture d'un spécimen, le conserver bien protégé pour éviter l'écrasement. Cela pourra permettre l'identification formelle par les experts.

Tir à l'Arbalète

Les 6 et 7 mai, une soixantaine d'enfants se sont affrontés lors de la traditionnelle Fête du tir à l'arbalète.

Cette année, Emmanuelle Heutger et Loan Püntener ont été nommés Reine et Rois. Le Comité d'organisation, secondé par la société de Jeunesse, a orchestré la manifestation avec beaucoup d'efficacité et de motivation. Un grand bravo à tous !



La Reine Emmanuelle Heutger et le Roi Loan Püntener



Le Comité d'organisation entourant les vainqueurs lors du goûter

Plantation d'un platane



Samedi 22 avril, les 13 enfants nés à Daillens en 2021 et leurs parents étaient conviés à la place de jeux du village pour la plantation d'un platane en leur honneur. Depuis quelques années, ce « rituel » permet de tisser des liens entre les enfants et notre village, leur permettant de suivre au fil du temps l'évolution du tronc, des branches et du feuillage qui grandiront avec eux.

Duel intercommunal



Pour la première année, Daillens s'est inscrit au Duel intercommunal, manifestation proposée aux communes par l'organisme « La Suisse bouge » durant le mois de mai. Son ambition est de mobiliser les habitants à pratiquer de l'activité physique. Dans ce contexte, Daillens a proposé un programme rassemblant des activités de diverses natures, telles que du yoga, de la marche, du bodycombat (cours cardio en groupe), de la course à pied (Défoulée). Le total des minutes de sport comptabilisées dans une application dédiée a permis de classer Daillens en 3ème position des communes du Gros-de-Vaud inscrites (14 communes) et, au niveau national, 41ème sur environ 300 communes de taille similaire.

Un résultat réjouissant pour une première participation. Un grand merci à tous ceux qui y ont contribué. Ceci motive la Commune à réitérer cette expérience l'année prochaine, avec la contribution active et dynamique des habitants de Daillens.

Rendez-vous donc au mois de mai 2024 !



La Défoulée



Le 13 mai, après 4 ans d'absence, a eu lieu la huitième édition de la course pédestre « La Défoulée », par une météo particulièrement favorable. Cette manifestation, gratuite, est destinée aux enfants de 3 à 15 ans, grâce à un parcours accessible et des distances adaptées à chacun. Le Comité d'organisation a su mettre en exergue les valeurs qui lui sont chères : favoriser le respect et soutenir l'accessibilité à la pratique du sport dès le plus jeune âge. Les 270 concurrents ont été encadrés par une vingtaine de bénévoles. Tout le

monde a pu se sustenter, l'après-midi durant, à la buvette tenue par la fine équipe de « Daillens c'est nous ! ». La commune de Daillens est très heureuse d'avoir participé au soutien de cet événement, et remercie toutes les personnes qui s'y sont investies.



de g. à d. A. Navarria, C. Balesi, L. Gehriger, S. et C. Lugon

Les rendez-vous de la Saison culturelle

Voici quelques infos concernant les prochaines dates de la Saison culturelle de Daillens. Comme chaque été, celle-ci débute au Chapiteau berbère (le Bochet 2).

Dim 6 août – de 10.00 à 17.00 : Montage du chapiteau. Toute aide est la bienvenue durant cette journée sous le signe de la convivialité. La taille des muscles ne compte pas, les tâches sont nombreuses et variées.

Dim 13 août – 17.00 : Simple.com (avec Philippe Vollichard, Jacques Bevilacqua, Gérald Rochat et Frédéric Détraz). Le quatuor revient avec un nouveau tour de chant cousu main qui traite légèrement la gravité et moelleusement la profondeur, avec le bonheur toujours à portée de voix.

Dim 27 août – 17.30 : La roue de la chanson (Répertoire chanson française de 1970 à 2000). Pour celles et ceux qui aime chanter la chanson française. Un cahier regroupant les paroles est distribué au public et c'est le hasard qui détermine quelle sera la prochaine chanson interprétée.

Sam 2 sept. – 19.00 : David chante Renaud. Vous aimez Renaud ? ça tombe bien, lui aussi ! Accompagné de son guitariste (Jonathan), il interprète les textes touchant du chanteur français sans jamais tenter de l'imiter.

Dim 10 sept. – 17.00 : Trio Carac (avec Nathalie Recking, Laure Zaugg et Émilie Bugnion). Un violon, un violoncelle et un saxophone pour un voyage au pays de la musique traditionnelle. Ce trio suisse romand souhaite remuer vos cœurs à coup de notes jazz, classiques et folk. Une musique festive et entraînante qui ravira tous les publics et tous les âges.

Dim 17 sept. – 17.00 : La famille Bieri et ses musiciens. Une sorte de surprise du chef pleine de contraste. Soirée multiconcerts avec une tranche de duo Musigzag (Anne-Thérèse Biéri, violon, Florine Juvet, accordéon) en mode « Musique du monde », une tranche de quartet (Bapiste Biéri, Chloé Biéri, Lucien Caceres et Antoine Scheuner en mode « Chanson manouche et engagée » et une tranche d'electro pop avec Chloé Biéri qui nous fait découvrir son univers éclectique.

Jeu 21 sept. – 20.00 : Monstre Mama. Un hommage musical aux mères à la fois poétique et musical. Ce spectacle musical de et par Chantal Bianchi (Les arTpenteurs) et accompagnée d'Annabelle Rogelet (violoncelle) est fait tour à tour de vibrations et d'images sensibles ouvrant sur de vastes espaces imaginaires. Un dialogue à la fois intimiste et universel.

Dim 24 sept. – 17.00 : La Compagnie du Coquelicot (Danse contemporaine). Venez assister à la création d'un spectacle sur mesure dans les jardins du Chapiteau berbère. Un mélange de discipline qui estompe les frontières entre les genres.

Dim 1er oct. – 17.00 : Soirée Cajun en compagnie des Beauregard Boys. Ces jeunes vaudois vous emmènent en Louisiane à la frontière entre la musique country et les traditions acadiennes du Canada. Un moment à la fois retro et plein de vie.

La suite de la Saison culturelle dans le prochain numéro du journal. Et pour retrouver toutes les informations (détails, réservations, etc.), rendez-vous sur www.saisonculturelledaillens.ch.

Petits jobs

Patrouilleurs

Nous vous rendons attentifs au fait que dès la rentrée d'août 2023, le passage piéton proche de l'église ne sera plus surveillé par un patrouilleur scolaire. En effet, le benjamin de l'équipe n'avait pris ce poste que pour une année, dans l'attente de commencer une nouvelle formation professionnelle. L'équipe en place actuellement n'a pas suffisamment de ressources pour sécuriser ce passage. Veuillez donc en tenir compte dans votre organisation dès la rentrée. Nous profitons de ce message pour lancer un nouvel appel à toute personne adulte qui aurait un peu de temps à dédier à la sécurité des enfants

du village. N'hésitez pas à contacter Mme Barbara Busigny (b.busigny@daillens.ch) en cas d'intérêt pour rejoindre l'équipe des patrouilleurs scolaires.

Job étudiants

La Commune est à la recherche d'étudiants pour divers travaux d'entretien des espaces verts durant les vacances scolaires d'été. En cas d'intérêt, veuillez contacter : bourse@daillens.ch ou appeler le 021 / 862 91 12.

Inauguration de la place de jeux

Venez partager un moment convivial autour d'un apéritif offert par la Municipalité,

le vendredi 30 juin à 17h00 !



Les coups de cœurs de la biblio



Sorcellerie – Orphelin – Humour

Une adaptation très réussie du roman de Roald Dahl.

«Les enfants sont répugnants ! Ils puent ! Ils empestent ! Ils sentent le caca de chien ! Rien que d'y penser j'ai envie de vomir ! Il faut les écrabouiller ! Les pulvériser ! Ecoutez le plan que j'ai élaboré pour nettoyer l'Angleterre de toute cette vermine...».

Sacrées sorcières, Gallimard BD 2020



Féminicide – Fratrie – Survie

Cinq mots prononcés au téléphone par Léa vont faire basculer la vie de cette fratrie : « Papa vient de tuer maman ».

Dans ce récit, Philippe Besson donne la parole au grand frère de 19 ans, qui refuse d'être une victime collatérale invisible et silencieuse de ce drame. Il y raconte son histoire, celle de sa sœur de 13 ans, témoin directe du meurtre, de son grand-père, mais également celle de sa mère défunte et de son père meurtrier. Par des mots simples et des phrases courtes, cet ouvrage vous prend aux tripes et ne vous laissera pas indemne.

Ceci n'est pas un fait divers, Philippe Besson, Julliard, 2023



Deuil – Témoignage – Résilience

Après 20 ans de deuil, l'autrice se livre à une introspection et tente de comprendre ce qui a conduit à cet accident de moto mortel qui a emporté son compagnon. Hasard, destin, coïncidences ? Que ce serait-il passé si...

Vivre vite, Brigitte Giraud, Flammarion, 2022



LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VENOGÉ
VOUS CONVIE LES LUNDIS
DÈS 19H30

TAPAS' LIVRE ?

UN MOMENT DE PARTAGE CONVIVAL
AUTOUR DE VOS LECTURES ET DE TAPAS

OUVERT À TOUTES ET TOUS (SANS INSCRIPTION)

2023	2024
11 septembre	12 février
9 octobre	15 avril
13 novembre	10 juin

Ch. de l'Arboret 4
1306 Daillens
Tel. : 021 861 28 01
biblio.intercommunale@daillens.ch
www.bibliovenoge.ch

L'atelier du fil qui relie...

BIBLIO-FIL

Bibliothèque intercommunale
de la Venoge

Vous aimez tricoter, crocheter ou encore broder ?
Débutante ou experte, venez avec votre ouvrage pour partager un moment dans la bonne humeur autour d'un café-croissant

Nouveau :
Une maîtrise d'initiation au tricot pour adultes et enfants dès 8 ans

2023 - 2024
LE SAMEDI DE 10H À 12H À LA BIBLIOTHÈQUE

2 sept.	2 déc.
7 oct.	3 févr.
4 nov. Atelier "Apprends à tricoter" (dès 8 ans)	2 mars

Infos: biblio.intercommunale@daillens.ch ou 021 861 28 01
Ch. de l'Arboret 4
1306 Daillens

La fête villageoise

« La fête villageoise édition 2023 se déroulera le week-end du 25 au 27 août »

Le Comité de bénévoles de la société de développement "Daillens, c'est nous !" travaille actuellement d'arrache-pied afin d'organiser la traditionnelle fête villageoise de Daillens. Une manifestation mettant, comme chaque deux ans, les sociétés locales à l'honneur et qui se déroule autour de la salle Jean Villard-Gilles le week-end du 25 au 27 août 2023.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le programme n'est pas encore totalement ficelé mais il s'annonce déjà varié et pour tous les goûts. En primeur, voici les grandes lignes.

La fête débutera le vendredi 25 août au soir avec la traditionnelle boum pour les jeunes enfants dès quatre ans. Une démonstration de l'école de Zumba animera la première partie de soirée, puis le musicien Brice prendra le relais pour faire vibrer la scène aux sons des nombreux tubes de son répertoire.

Le samedi 26 août, les festivités reprendront par un réveil au son des bols chantants qui sera proposé aux plus matinaux. Ensuite, dès 9h00, deux marchés s'installeront dans le village : «Un Vide Grenier» proposera la vente d'objets tels que jouets, habits, livres et «Les produits du terroir près de chez vous» accueillera les stands d'une dizaine d'artisans avec leurs produits ultra locaux.

La matinée se poursuivra avec la désormais traditionnelle surprise concoctée par la boulangerie P. Clément ainsi qu'une petite cérémonie pour marquer la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village.

La journée sera animée, par les concerts des fanfares des Amis du Gros-de-Vaud, de L'Echo de la Molombe et de la GuggenMusik Las Tortugas de Cossonay. Au cours de l'après-midi se déroulera notre désormais célèbre parcours des Trésors de Daillens avec des postes connus mais aussi des nouveautés encore secrètes !

Les visiteurs pourront également prendre part à un concours de dégustation de vins et de sirops organisé par le Salon des Côtes de l'Orbe. Un groupe de musique celte composé de musiciens de notre village, Delienn, animera la première partie de soirée. La journée sera clôturée par un concert du groupe jurassien Nuit Blanche.

Le dimanche 27 août, il y aura des portes ouvertes, dès 13h30,

au Jardin des Sons avec divers animateurs et musiciens. Et dès 17h30, sous le Chapiteau Berbère se tiendra une chantée des classiques des années 1970 à 2000 par Wooly.

Le but de la manifestation est de redistribuer une partie des bénéfices de la fête aux associations locales participantes. Tout au long de la fête, plusieurs stands de nourriture, bar et buvette, tenus par les sociétés locales de Daillens proposeront de quoi se restaurer à des prix familiaux. Les forains seront présents durant la fête et jusqu'au dimanche soir pour la plus grande joie des petits et des grands.

De nombreuses autres surprises sont d'ores-et-déjà planifiées tout au long du week-end. Elles seront dévoilées avec les horaires précis dans le livret de fête que vous recevrez au mois d'août dans vos boîtes-aux-lettres. Pour des nouvelles fraîches, nous vous invitons également à nous suivre sur les réseaux via Facebook et Instagram : @daillenscestnous

Nous nous réjouissons déjà des festivités et des moments de partage entre Daillennaises et Daillennais. Cependant la fête amènera également quelques désagréments comme la fermeture du parking aux alentours de la salle Jean Villard-Gilles, du mardi 22 au mardi 29 août ainsi qu'un peu de bruit durant les nuits de vendredi et samedi, nous vous prions de nous en excuser et sommes reconnaissants de votre indulgence.

Vous aimeriez participer, être bénévole ou alors simplement une information complémentaire ? N'hésitez pas à contacter le comité d'organisation à l'adresse : daillenscestnous@gmail.com

Et n'oubliez pas, Daillens, c'est vous ! C'est toi, c'est nous, c'est elle, enfin c'est nous tous !



LA BIBLIO DE LA VENOGÉ FÊTE SES 10 ANS

**23 SEPTEMBRE
2023**

POUR CHAQUE NOUVEL ABONNEMENT OU RENOUVELLEMENT
3 MOIS OFFERTS

À LA BIBLIOTHÈQUE
DÈS 13H30
ESCAPE GAME
MAQUILLAGES
ORIGAMIS

SALLE JEAN VILLARS-GILLES À DAILLENS
17H SPECTACLE CONTE/MUSIQUE
DE LA CIE DE LA PIE QUI CHANTE
18H PARTIE OFFICIELLE
18H15 CABINET DE LECTURE
PAR VINCENT DAVID
18H30 APÉRO OFFERT
19H SOUPER PIZZA À GOGO 10.-/PERS

+ d'infos et inscriptions
sur le site ou à la biblio

Bibliothèque de la Venoge
Ch. de l'Anaballe 4
1305 Dailly
021 881 28 01
www.bibliovenoge.ch

FÊTE VILLAGEOISE DAILLENS

SAVE THE DATE

**25 - 26 AOÛT
2023**

SUIVEZ-NOUS @DAILLENSCESTNOUS

1er août

**Réservez la
date !**

**Traditionnels
brunch et
festivités.**

Infos suivront

Agenda

13 AOÛT
SIMPLE.COM
Org : Saison culturelle

25-26 AOÛT
FETE VILLAGEOISE
Org : Daillyens c'est nous

27 AOÛT
LA ROUE DE LA CHANSON
Org : Saison culturelle

2 SEPTEMBRE
DAVID CHANTE RENAUD
Org : Saison culturelle

10 SEPTEMBRE
TRIO CARAC
Org : Saison culturelle

17 SEPTEMBRE
FAM. BIERI ET SES MUSICIENS
Org : Saison culturelle

21 SEPTEMBRE
MONSTRE MAMA
Org : Saison culturelle

23 SEPTEMBRE
10 ANS DE LA BIBLIOTHEQUE
Org : Bibliothèque

24 SEPTEMBRE
COMPAGNIE DU COQUELICOT
Org : Saison culturelle

1er OCTOBRE
SOIREE CAJUN
Org : Saison culturelle

1er OCTOBRE
BRUNCH
Org : Echo de la Molombe

Impressum

EDITEUR Commune de Daillyens	IMPRESSION Imprimoffset Bordin SA
RÉDACTION Magali Thévoz	PROCHAINE PARUTION fin septembre 2023
SITE INTERNET www.daillyens.ch	DELAI DE PUBLICATION 31 août 2023
E-MAIL administration@daillyens.ch	